

## LA FILIÈRE RÉGIONALE DES PRODUITS AQUATIQUES, C'EST :

**10 milliards d'euros** de chiffre d'affaires par an  
**53 000** salariés  
**+ 1 300** entreprises  
**28 302 tonnes** débarquées en 2022  
**380 000 tonnes** transformées en 2022  
**+ 110 navires** de 4 à 55 m  
**+ 600 marins** embarqués  
**+ 400 pêcheurs à pied** professionnels  
**8 000 tonnes** par an en pisciculture  
**3 000 tonnes** par an en mytiliculture

### BOULOGNE-SUR-MER

**1<sup>er</sup> port** de pêche français  
**1<sup>er</sup> centre européen** de transformation et de commercialisation des produits de la mer  
**380 000 tonnes** distribuées et/ou transformées par an  
**140** entreprises pour **5 000** emplois directs  
**+ 70 espèces** débarquées chaque jour  
**250 000 m<sup>3</sup>** de stockage froid -0°

Source : BDCO

Pour consulter et télécharger le plan d'actions  
flashez ce QR code



Retrouvons-nous sur :



[entreprises.hautsdefrance.fr](https://entreprises.hautsdefrance.fr)



Région  
Hauts-de-France



Région  
Hauts-de-France

# PLAN D' ACTIONS FILIÈRE PRODUITS AQUATIQUES 2023-2027

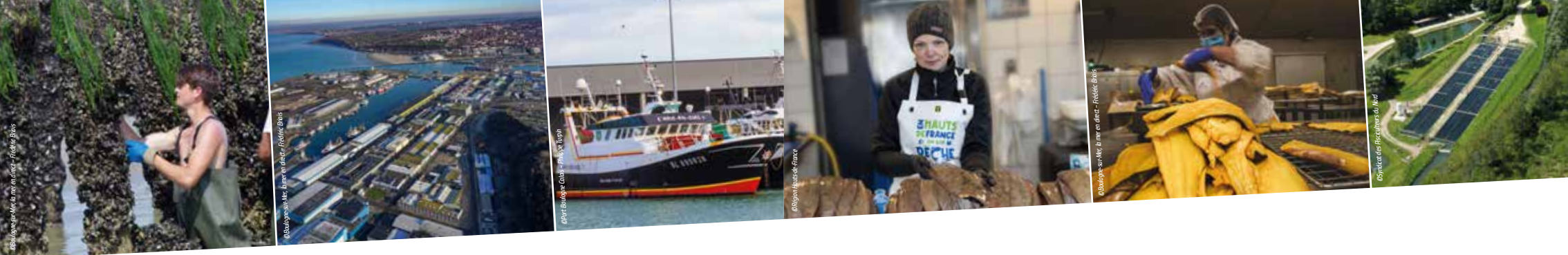


@Boulogne-sur-Mer, La mer en direct - Frédéric Bröis



Cofinancé par  
l'Union européenne





**Impactée par des crises successives et confrontée à de nombreuses contraintes, la filière régionale des produits aquatiques fait face aujourd'hui à de multiples défis. Pour les surmonter et poursuivre son développement, elle doit transformer son modèle économique en s'appuyant sur des leviers tels que l'économie circulaire, la bioéconomie ou encore l'innovation.**

## LES 3 PRIORITÉS DU PLAN D' ACTIONS

Pour accompagner la filière des produits aquatiques dans cette mutation, la Région Hauts-de-France lance un plan d'actions dédié pour la période 2023-2027 qui fait suite à une large concertation initiée lors des Etats régionaux de juin 2022.



### Axe 1 : mieux valoriser les produits aquatiques

- >meilleure identification,
- >valorisation accrue des signes de qualité,
- >communication renforcée.



### Axe 2 : encourager l'innovation au service de la filière des produits aquatiques

- >accélération de la transition énergétique,
- >amplification de la diversification des productions,
- >développement de l'algoculture et de l'aquaponie.



### Axe 3 : renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers

- >accompagnement personnalisé des entreprises,
- >promotion des métiers et de la culture maritimes.

## UN BUDGET ET UNE GOUVERNANCE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Ce plan d'actions sera doté d'un budget global de 8 à 10 millions d'euros, composé de fonds propres de la Région et de fonds européens via le FEAMPA (Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture).

Sa gouvernance sera partagée avec les acteurs de la filière qui se rencontreront dans le cadre d'un comité de pilotage. Des réunions d'information et de consultation seront régulièrement organisées, et des Etats régionaux seront programmés en 2026 pour dresser le bilan et envisager une nouvelle stratégie pour les années futures.

## LA RÉGION SE MOBILISE

Sur la période 2014-2020, la Région a accompagné la filière sur de nombreux projets :

- cofinancement dans le cadre du FEAMP,
- aides d'urgence pour faire face aux difficultés (fileyeurs et mytiliculteurs),
- crédits régionaux au bénéfice de structures professionnelles et de partenaires pour soutenir la mise en place de plans d'actions et de programmes d'activités.

Ces budgets, cumulés aux 16 745 584 euros de crédits FEAMP, ont représenté un total de près de 25 millions d'euros investis en 6 ans.

Sur la période en cours, 2021-2027, ces financements (crédits régionaux et enveloppe FEAMPA) s'élèveront à plus de **27 millions d'euros** au service de la modernisation et de la diversification de la filière.

**La Région Hauts-de-France est fière de sa filière des produits aquatiques et s'engage aux côtés des professionnels !**